

La charte des parents

Outre le règlement intérieur de l'école qui établit les règles, cette charte a été élaborée afin de mettre l'accent sur l'identité de l'école Privée Catholique Notre-Dame. Elle affirme l'adhésion et le soutien aux valeurs de la communauté chargée de prolonger la responsabilité éducative des parents.

► L'école Notre-Dame est ouverte à tous, conformément à la volonté de l'Eglise catholique de mettre à la disposition de tous, ses orientations éducatives. Elle est associée à l'Etat par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959.

Notre établissement permet de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Eglise catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun.

Le projet éducatif, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'école prépare chacun à la vie civique et à l'engagement.

Les parents s'engagent à :

- **Reconnaître l'identité et les valeurs chrétiennes de l'école ;**
- **Accepter que leurs enfants participent aux actions pastorales proposées ;**
- **Faire participer leur(s) enfant(s) aux célébrations à l'Eglise.**

► L'école Notre-Dame accompagne les enfants non seulement dans l'acquisition des connaissances et la réussite de leur parcours scolaire mais aussi dans l'épanouissement de leur personne, leur ouverture au monde et aux autres.

Les parents s'engagent à :

- **Suivre le travail scolaire ;**
- **Respecter les décisions éducatives et pédagogiques prises par l'établissement ;**
- **Faire respecter scrupuleusement le règlement intérieur de l'école.**

► L'école Notre-Dame est une communauté vivante à taille humaine dont chaque membre (enfants, parents, professeurs, personnel de l'établissement) participe, par son comportement et son implication, à la réussite du projet éducatif.

Les parents s'engagent à :

- **Avoir une attitude accueillante, positive et confiante pour vivre en partenariat avec l'équipe éducative ;**
- **Favoriser les relations fraternelles et solidaires ;**
- **Etre pondérés et courtois dans les échanges ;**
- **Reconnaître, écouter et respecter l'autorité des adultes de l'établissement.**

Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet éducatif qui fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative,
- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune,

Nous, parents, nous engageons à oeuvrer dans l'esprit de cette charte tout au long de la scolarité de notre enfant.

Signature des parents